



# Programme 2026

Elections municipales : 15 et 22 mars 2026

## Agir dès maintenant pour des effets visibles immédiats

Chères Conchoises, chers Conchois,

Nous vous remercions pour votre présence à notre réunion publique, ainsi que pour vos encouragements, vos idées et votre soutien. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y assister, nous restons mobilisés pour venir à votre rencontre.

Notre projet municipal repose sur une méthode claire : agir immédiatement lorsque cela est possible, tout en construisant une vision durable pour l'avenir de Conches. Les **121 propositions** présentées ici s'inscrivent dans cette logique de **responsabilité**, de **proximité** et d'**humanité**. Ce n'est pas un inventaire politicien mais un travail de fond, de plusieurs mois, basé sur nos constats, vos retours et nos espoirs commun.

Bien que notre liste ne rentre pas dans le jeu des invectives afin de représenter tous les Conchois, nous vous devons de la transparence sur des thématiques qui questionnent.

Ainsi, concernant le financement de projets d'envergure, des dispositifs permettent d'accorder, dès le début du chantier, une avance de 30% sur une subvention. Des avances peuvent également être accordées pendant les chantiers, à hauteur de 80% du budget alloué. Ces dispositifs permettent aux communes rurales et aux communautés de commune de poursuivre leurs investissements malgré des budgets restreints. Par ailleurs, en Île-de-France, les médecins bénéficient de subventions et d'aide à l'installation dans un désert médical, ce qui n'impacte pas les finances de la commune.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur les propositions ci-dessous.



### ANIMATION ET VIVRE ENSEMBLE :

1. Organisation de soirées annuelles, à thème, dans la grange pour favoriser des moments de convivialité ;
2. Nous développerons une véritable fête des voisins parce qu'il existe dans notre village de beaux noyaux de voisins solidaires ;
3. Mise en œuvre d'initiatives intergénérationnelles autour de l'histoire et du patrimoine de la commune ;
4. Organisation de journées culturelles à destination de nos aînés et de nos jeunes ;
5. Renforcement de la dynamique et de l'attractivité de la brocante, sans coûts supplémentaires, afin d'en faire un moment fort de l'année.

## PREVENTION ET SECURITE :

6. Utilisation de caméras nomades, permettant de répondre à des problématiques ponctuelles ou récurrentes telles que les dépôts sauvages ou tentatives de squat ;
7. Mise en place du dispositif « Voisins vigilants » sur la base du volontariat (achat signalétique) ; « Élus vigilants » (gratuit) et de l'opération « Sérénité vacances » (gratuit) ;
8. Nous mènerons une réflexion sur la création d'une police municipale intercommunale de proximité et de prévention, en complément de la police montée et des brigades rurales ;
9. Harmonisation, au niveau intercommunal, de différents dispositifs de prévention afin que notre village en bénéficie pleinement et en améliorer la communication auprès des habitants ;
10. Nous renforcerons la lutte contre les dépôts sauvages ;
11. Renforcement de la communication municipale sur la vigilance et la prévention pendant les périodes sensibles de l'année.

## CADRE DE VIE

12. Soutien aux initiatives locales portées par des citoyens investis telles que les promenades collectives d'animaux de compagnie ;
13. Soutien aux citoyens investis dans notre commune avec la mise en lumière des soirées contes afin que chaque enfant puisse en profiter régulièrement ;
14. Redéfinition du PLU en milieu de mandat, basée sur une véritable concertation citoyenne et une vision environnementale à long terme pour notre cadre de vie, en lien avec Marne et Gondoire ;
15. Création d'une halle de rencontres, harmonieuse sur le plan visuel pour le village, pour se retrouver tout au long de l'année lors d'événements et d'animations ;
16. Nettoyage des graffitis dès les premières semaines de notre mandat ;
17. Remplacement progressif des abris-bus ;
18. Harmonisation du mobilier urbain à chaque nouvel achat afin de garantir une vision cohérente et esthétique ;
19. Restauration de nos bancs et poubelles avant tout achat supplémentaire, et mise en place d'un système de collecte plus efficient ;
20. Valorisation du parc des Cèdres et son cadre magnifique afin que chacun puisse en profiter pleinement ;
21. Développement d'une véritable politique de fleurissement participatif de la commune, avec mise en place d'un concours pour valoriser les meilleures réalisations ;
22. Nous obtiendrons le label « Ville fleurie » grâce aux ressources communales et départementales ;
23. Proposition d'un dispositif d'aide intergénérationnelle au jardinage, fondé sur le bénévolat et la solidarité ;
24. Valorisation de l'ensemble des actions en faveur de la biodiversité dans notre commune et mise en avant du travail de nos agents municipaux ;
25. Nous n'envisageons pas de mettre nos agents municipaux à disposition d'autres communes tant que notre cadre de vie ne sera pas amélioré, notamment sur les sujets liés aux espaces verts ;
26. Nous proposerons, avec le soutien de nos partenaires, la création d'un petit marché intercommunal permettant le développement des recettes communales et l'émergence d'un nouveau lieu de rencontre ;
27. Nous définirons avec vous un chemin piéton balisé et sécurisé à travers le village.

## POUVOIR D'ACHAT

- 28. Nous négocierons des tarifs préférentiels pour vos activités sportives extra-communales ;
- 29. Nous proposerons un budget chaque année afin de vous permettre de vous équiper en panneaux solaires et en récupérateurs d'eau de pluie ;
- 30. Nous proposerons la mise en place d'un bus de prévention santé destiné à des consultations ponctuelles dans la commune ;
- 31. Nous n'augmenterons pas les impôts fonciers pendant notre mandat ;**
- 32. Nous proposerons des formations pour développer des potagers et vous permettre de réaliser des économies durables ;
- 33. Nous développerons une économie circulaire, soutenue par la commune, favorisant les dons et les prêts de matériel entre citoyens.

## LE QUOTIDIEN DES CITOYENS

- 34. Proposition d'un plan neige pour la commune, que nous présenterons et ferons valider par les citoyens dans les premières semaines du mandat ;
- 35. Nous serons une équipe d'élus à votre écoute et remettrons de l'humanité dans nos échanges au quotidien ;
- 36. Nous développerons une charte d'engagements et un protocole de traitement des emails et des courriers afin d'en finir avec le sentiment d'abandon ;
- 37. Le journal municipal sera développé afin de renforcer la communication entre la mairie, les élus, les partenaires publics et les citoyens ;
- 38. Chaque année, un bilan des actions municipales sera publié avec transparence, bienveillance et sincérité. Nous réaliserons également un véritable bilan de mi-mandat afin d'écouter vos remarques ;
- 39. Création de conseils de quartier afin que chacun se sente écouté ;
- 40. Mise en place de cafés citoyens, en complément des permanences d'élus, afin d'échanger sur vos préoccupations personnelles dans un cadre plus chaleureux.



## L'ENFANCE ET L'EDUCATION

- 41. Nous apaiserons, dès les premiers jours du mandat, les relations avec les élus de Guermantes et du SIVOM ;
- 42. Accompagnement des jeunes dans leurs recherches de stages en proposant un dispositif de mise en relation entre les Conchoises, les Conchois et les jeunes ;
- 43. Valorisation et développement du dispositif du service civique dans notre commune ;
- 44. Respect de la réglementation sur le temps de pratique du sport à l'école et des problématiques des équipes pédagogiques de l'école ;
- 45. La commune défendra le maintien des classes en s'appuyant sur le Code de l'éducation et en s'associant aux élus locaux ;
- 46. Nous défendrons des effectifs raisonnables auprès des services de l'État, conformément au principe d'égalité d'accès à un enseignement de qualité ;
- 47. Nous travaillerons avec l'inspection académique et la direction académique des services de l'Éducation Nationale pour anticiper les effectifs et sécuriser les moyens humains de notre école ;

48. Nous développerons un accueil périscolaire de qualité, en partenariat avec le SIVOM, afin de fidéliser les familles et de limiter les fuites vers d'autres communes ;
49. Développement de l'aide aux devoirs et du soutien scolaire grâce à l'intervention de bénévoles de la commune ou des communes limitrophes ;
50. Nous accompagnerons les phases de travaux et proposerons de mobiliser l'expertise de nos citoyens engagés afin de renforcer la mise en conformité des locaux ;
51. Nous proposerons des actions de prévention et de sensibilisation sur des thématiques telles que le harcèlement, la sécurité routière et la citoyenneté numérique ;
52. Dès septembre 2026, en accord avec le SIVOM, les équipes éducatives, les parents d'élèves, les enfants bénéficieront d'une cour de récréation dotée de marquages au sol respectueux de l'environnement et de la santé, afin de pouvoir jouer dignement ;
53. Notre équipe soutiendra les projets pédagogiques ainsi que les innovations numériques et environnementales proposées par l'école ;
54. Un projet spécifique de verdissement et de plantation sera proposé pour l'école en lien avec des architectes spécialisés et des retours d'expérience des équipes de terrain ;
55. Les barrières grises devant l'école seront remplacées par du mobilier urbain sécurisé et harmonieux ;
56. Nous développerons, en lien avec les équipes pédagogiques, l'éducation artistique et culturelle à l'école ;
57. Nous nous mobiliserons pour obtenir davantage de créneaux de piscine à Lagny-sur-Marne et dans la future piscine de Bussy-Saint-Georges, afin de garantir l'apprentissage du savoir-nager ;
58. Nous instaurerons un véritable budget annuel dédié aux transports afin de permettre la réalisation des projets et des déplacements ;
59. Développement d'un dispositif de financement partiel du permis de conduire pour les jeunes, en échange d'un nombre d'heures de bénévolat au service des projets de la commune (bourse au permis et intérêt général) ;
60. Nous développerons des actions de sensibilisation des jeunes à l'environnement, en complément des actions menées par le SIETREM ;
61. Transmission à notre jeunesse des valeurs de la démocratie locale pour démontrer que le vote est un acte citoyen qui porte ses fruits.



## LA VIE ASSOCIATIVE

62. Accueil des associations (scouts, yoga) et développement de partenariats avec de nouvelles structures en lien avec le sport-santé, pour tous les âges (Tai Chi, Self Défense, ...) ;
63. Organisation de tournois intercommunaux pour renforcer les liens avec les communes limitrophes ;
64. Nomination de plusieurs conseillers municipaux en charge des associations afin d'être à l'écoute des citoyens, des bénévoles et des projets qui redonneront une âme à notre village ;
65. La grange servira également aux activités associatives et aux événements de la commune ;
66. Nous proposerons des expositions d'artistes éphémères dans la grange afin de se retrouver autour de la culture.

## LE SPORT ET LA CULTURE

67. Développement des équipements sportifs en prenant pleinement en compte les besoins de l'ensemble des usagers (école, adolescents, associations, familles et sportifs) ;
68. Création d'un city-stade subventionné pour transformer les attentes individuelles en dynamiques collectives ;
69. Négociation avec Guermantes et Gouvernes afin d'obtenir un accès à des créneaux de tennis et de padel ;
70. En attendant une offre sportive digne à Conches-sur-Gondroire, nous négocierons des tarifs plus avantageux avec les directions des sports des villes voisines et avec les associations sportives ;
71. Relance des stages sportifs pendant les vacances scolaires, tels que la voile, le golf ou l'équitation ;
72. Nous vous proposerons une offre sport-santé intergénérationnelle ;
73. Nous développerons des tournois sportifs intercommunaux, sans dépenses superflues, en réunissant les bonnes volontés afin de créer des moments conviviaux ;
74. Nous proposerons des événements culturels financés par l'État, en faisant venir des troupes d'artistes et des bénévoles lors des moments forts du village ;
75. Nous développerons nos liens avec Marne et Gondroire afin de vous donner accès aux programmations culturelles du territoire ;
76. Nous renforcerons les liens avec les résidents de la maison de retraite en proposant des animations adaptées et régulières ouvertes à tous.



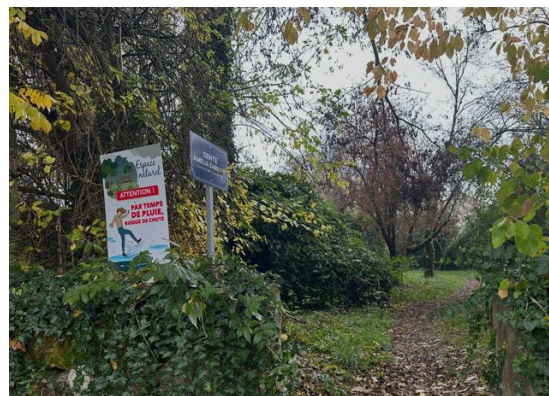
## LA VOIRIE ET LA MOBILITE

77. Réparation progressive des trottoirs, en priorisant la sécurité et l'accessibilité ;
78. Nous débloquerons des fonds pour réaliser des pansements de voirie sur les situations d'urgence et les dossiers en attente depuis plusieurs années ;
79. Réalisation des marquages réglementaires sur la voie publique ;
80. Sécurisation routière des abords de l'école et lieux publics ;
81. Engagement d'une réflexion collective et consensuelle sur le stationnement et les problématiques qu'il engendre, en vous écoutant, en prenant en compte les usages quotidiens et la réalité de plusieurs véhicules par foyer ;
82. Nous réaliserons un bilan des lampadaires dits « solaires », car vous êtes nombreux à signaler leur dysfonctionnement sans être entendus. Nous privilégierons des systèmes LED de dernière génération ;
83. Nous sécuriserons la chicane de la rue du Fort-du-Bois, dangereuse et source de tensions quotidiennes ;
84. Nous ne maintiendrons plus les arbres malades lorsque ceux-ci occasionnent des désagréments près de chez vous ;
85. Nous proposerons un plan « Arbres 2027 » afin de maintenir le cadre de vie et de préserver notre environnement et la biodiversité ;
86. Nous vous accompagnerons face aux problématiques liées aux rongeurs et aux nuisibles ;
87. Le stationnement devant l'école Val Guermantes sera une priorité dès 2026, avec la mise en place d'un conseil de quartier regroupant l'ensemble des acteurs concernés ;
88. Nous sécuriserons les passages piétons afin de les rendre plus visibles. Le passage piéton situé devant l'école sera équipé de silhouettes d'enfants ;



89. Mettre en avant l'accessibilité dans l'ensemble des futurs projets de la commune, y compris dans les animations ;
90. Nous empruntons quotidiennement les sentes et partageons vos constats. Nous entretiendrons ces parcours de mobilité douce, propices à nos balades ;

## LE PATRIMOINE : UNE VISION STRATEGIQUE A LONG TERME POUR NOTRE COMMUNE



91. Nous réaliserons un audit complet, sincère et détaillé des bâtiments communaux, avec des experts, en nous appuyant sur les audits coûteux déjà réalisés ;
- 92. Nous ne détruirons pas la ferme du Laurençon et valoriserons ce patrimoine chargé d'histoire ;**
- 93. Nous ne détruirons pas l'école Gustave Ribaud, mais en ferons un lieu de service public et solidaire, ouvert à tous ;**
94. Nous retravaillerons le projet des terrains de tennis et du gymnase en réalisant une projection des coûts d'entretien et de fonctionnement pour la commune à 5 et 10 ans ;
95. La grange ne sera pas un haut lieu dédié aux mariages chaque week-end. Nous proposerons cette salle à la location aux citoyens, tout en veillant à la quiétude du voisinage, qui mérite tranquillité et respect ;
96. Nous restaurerons et respecterons l'église en mobilisant l'ensemble des acteurs liés à la conservation du patrimoine ;
97. Nous porterons une attention prioritaire à la rénovation énergétique des bâtiments afin de faire face aux futures crises énergétiques ;
98. Création d'un circuit touristique gratuit, accessible à tous, afin de mettre en valeur notre patrimoine communal et son histoire.

## LES SERVICES PUBLICS

99. Rénovation du site Gustave Ribaud avec une vision à long terme, afin de réduire le clivage entre le haut et le bas de Conches, tout en renforçant l'attractivité de la commune pour les nouveaux arrivants ;
100. **Création d'un pôle médical subventionné** dans l'ancienne école afin de retrouver un médecin dans notre commune et de développer le dispositif « Médecin junior / senior » ;
101. Création d'un point d'accès au droit, totalement gratuit, afin de permettre à chacun de bénéficier d'informations juridiques sur les questions du quotidien ;
102. Développement de locaux associatifs sur demande et création d'une ludothèque comprenant un espace café-thé et un kiosque solidaire, afin de favoriser les temps de rencontre ;
103. Modification du règlement intérieur de l'espace Boitel afin de mieux prendre en compte les usagers et le voisinage immédiat ;
104. Proposer, en lien avec le SIETREM, des solutions d'enlèvement des déchets verts sans augmenter la taxe d'enlèvement des déchets ;

105. Le conseil consultatif des citoyens verra son rôle renforcé et ses fonctions démocratiques élargies ;

106. Nous finaliserons le site internet communal afin de vous offrir, en toute transparence, l'intégralité des informations communales, 7/7 jours et 24/24 heures ;

107. Nous développerons un véritable rôle de médiation afin de répondre aux problématiques de voisinage que vous nous avez signalées ;

108. Conformément à la loi de 2005, l'accessibilité des lieux publics sera une priorité tout au long de notre mandature ;

109. Faire revenir des médecins et des professionnels de santé dans le village et leur garantir des conditions d'accueil dignes. A long terme, notre village sera attractif pour les nouveaux habitants ;

110. Nous développerons un plan d'autonomie et de vigilance stratégique afin de permettre à nos aînés de se sentir considérés au sein de la commune ;

111. Nous soutiendrons, grâce aux outils de communication de la mairie, les artisans, les auto-entrepreneurs et les entreprises de notre commune, indispensables au développement du service public et des animations locales ;

112. Mise en place d'un annuaire des entreprises locales pour assurer une meilleure information citoyenne ;

113. Nous développerons nos outils de communication afin de mettre en avant les commerces locaux ;

114. Nous réanimons le projet « Cœur de village » avec les commerçants prêts à nous suivre dans cette démarche collective, afin de s'installer dans la ferme du Laurençon.



## LES FINANCES PUBLIQUES

115. Nous traiterons les dossiers un par un, sans nous éparpiller ou faire de promesses irréalistes ;

116. Pour certains bâtiments, comme l'église, nous rechercherons des mécénats d'entreprises privées, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, afin de réduire la part du financement communal ;

117. Nous engagerons un dialogue avec l'ensemble des citoyens ayant un contentieux en cours avec la commune, afin de ne plus gaspiller l'argent public ;

118. Nous réduirons certaines dépenses en recherchant la qualité à des prix raisonnables ;

119. Nous mutualiserons certains équipements afin de réduire leurs coûts et leurs frais d'entretien ;

120. La communication budgétaire de la commune sera renforcée afin que vous puissiez connaître, en toute sincérité, la répartition annuelle des finances communales.

## EN SYNTHESE :

- 120 propositions pour faire grandir notre village, ensemble ;
- 6 ans pour agir avec bon sens et responsabilité ;
- Un budget communal maîtrisé grâce aux subventions, à l'anticipation et à la solidarité ;
- 19 habitants engagés, sur le terrain, sincères et proches de vous ;
- Un village vivant que nous aimons et protégeons ;
- Un patrimoine préservé et mis en valeur ;
- Des citoyens, des artisans, des associations, des bénévoles et des entreprises respectés ;
- Une démocratie locale humaine, participative et à l'écoute.

**C'est cette vision qui définit notre liste et que nous souhaitons développer pour les années à venir.**

*Pour approfondir les sujets, découvrir des projets concrets, prenez une photo des QR CODE ci-dessous :*

Sur Whatsapp



Sur Facebook



Sur Instagram



Par mail @ : [conchesreunis@yahoo.com](mailto:conchesreunis@yahoo.com)

*« Conches, réunis pour l'avenir »*

Ne pas jeter sur la voie publique